

# Ampuis.comm'

La lettre d'information trimestrielle

**OCTOBRE 2019**

**Le Bac à Traille...**  
**...d'hier à aujourd'hui !**





# Travaux

**L'aménagement du site de la Traille est terminé et les derniers aménagements ont été réalisés :**

**La création d'un parking de 49 places...**



**... et la mise en place d'un WC public entièrement automatisé et gratuit.**

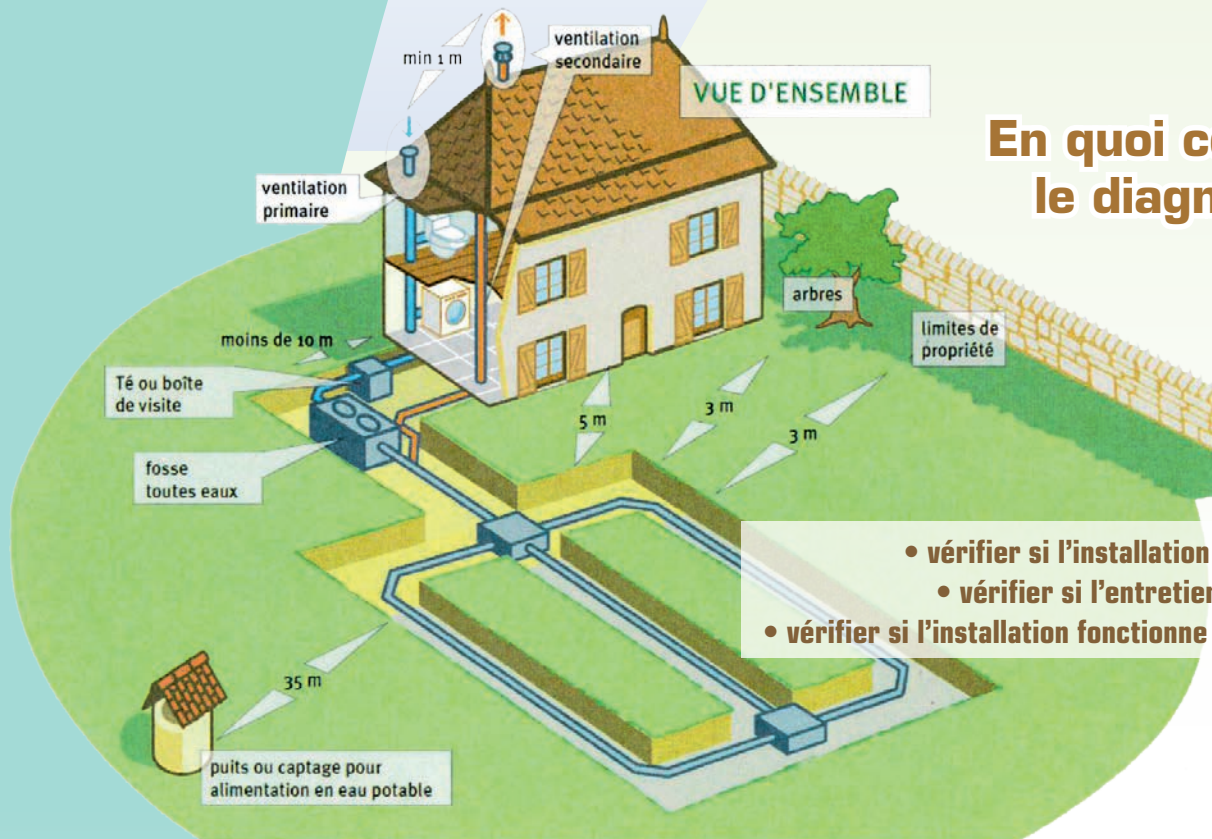
**Afin d'accueillir les plus sportifs, un espace fitness, avec 5 agrès, a été implanté, ainsi qu'un terrain de pétanque.**



**Les promeneurs pourront également profiter d'un coin pique-nique, aménagé à l'ombre des arbres conservés. Cet espace sera équipé, dès la saison prochaine, de trois planchas connectées.**



## Assainissement non collectif



### En quoi consiste le diagnostic ?

- vérifier si l'installation est complète,
- vérifier si l'entretien est effectué,
- vérifier si l'installation fonctionne correctement

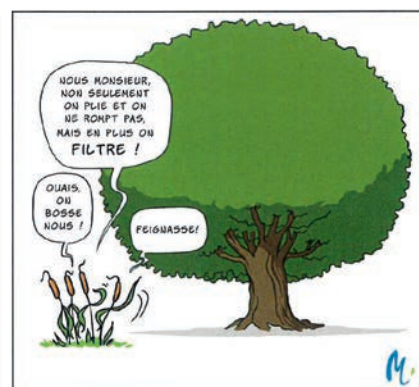
**Conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de décembre 2006, Vienne Condrieu Agglomération a mis en place le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui a pour mission le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif.**

Dans ce cadre, une campagne initiale de diagnostic des installations a été réalisée sur l'ensemble du territoire de Vienne Condrieu Agglomération entre 2008 et 2010. Le règlement du service, adopté par délibération en 2018, prévoit le renouvellement des visites tous les 9 ans.

C'est pourquoi une seconde campagne de visite visant à vérifier le bon entretien et le fonctionnement des installations débutera sur la commune d'Ampuis début octobre 2019.

Chaque usager concerné recevra alors un courrier lui proposant un créneau horaire de rendez-vous qu'il conviendra de confirmer afin de réaliser le diagnostic de son installation.

**Contactez le SPANC au 04 82 06 33 00 – [assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:assainissement@vienne-condrieu-agglomeration.fr)**



# Infos communales

## Déclaration annuelle de ruches :

du 1<sup>er</sup> septembre  
au 31 décembre



**La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.**

### Elle participe à :

- ✓ la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- ✓ la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- ✓ la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

### Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

**Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr) - Téléphone : 01 49 55 82 22**

### A NOTER

Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre).



## Le transport à la demande

**À compter du 9 septembre, les habitants d'Ampuis peuvent bénéficier du service de transport à la demande de Vienne Condrieu Agglomération.**



Il permet à tous les usagers, à l'exception des scolaires dans le cadre de leurs déplacements domicile/établissement scolaire, de pouvoir effectuer au minimum un aller-retour par jour du lundi au samedi.

### Qu'est-ce que le transport à la demande ?

Le transport à la demande est un transport public de proximité qui fonctionne désormais sur la totalité du territoire de Vienne Condrieu Agglomération. Il permet aux usagers de se déplacer sans soucis avec une prise en charge à l'arrêt le plus proche de leur domicile.

Le transport à la demande peut permettre aux usagers d'aller faire leurs courses, de se rendre à un rendez-vous médical, etc.

### Comment ça marche ?

Le fonctionnement du service de transport à la demande est simple : à l'aide de la fiche horaire, il faut choisir son arrêt, son horaire, ainsi que sa destination parmi les choix proposés. Ce service est également accessible aux personnes à mobilité réduite (fauteuil roulant ou titulaire de la carte verte) avec une prise en charge à domicile.

- Pour les habitants d'Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haies, Loire-sur-Rhône, Longes, Sainte-Colombe, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Saint-Romain-en-Gier, Trèves et Tupin-et-Semons, il convient de réserver : au **04 79 68 67 86** ou sur le site [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

**Le titre de transport s'achète auprès du conducteur.** Ce ticket unitaire appelé "mobi" coûte 1,20€. Il permet d'effectuer un **trajet simple** (aller **OU** retour) et de bénéficier d'une correspondance gratuite avec les lignes urbaines du réseau L'va et avec les lignes régulières, pendant une heure.

Seules les personnes titulaires d'un abonnement "Mobilib" (tarification sociale des lignes de Vienne Condrieu Agglomération) peuvent accéder à ce service sans acheter de ticket auprès du conducteur.

**Sur les 11 communes de la rive droite, le service TAD (hors usagers scolaires) est organisé autour de 5 lignes virtuelles qui sont les suivantes :**

**Ligne L11** Les Haies > Condrieu > Ampuis > Tupin-et-Semons > Sainte-Colombe > Vienne

**Ligne L12** Les Haies > Saint-Cyr-sur-le-Rhône > Vienne

**Ligne L21** Saint-Romain-en-Gier > Échalas > Givors

**Ligne L22** Loire-sur-Rhône > Givors

**Ligne L31** Longes > Trèves > Rive-de-Gier

Fiche horaires et dépliant de présentation disponible dans votre mairie, à l'Agglo et sur [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### Plus d'informations :

Direction des transports de  
Vienne Condrieu Agglomération

**04 74 78 78 89**

[transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)



# Rentrée scolaire

## Ecole élémentaire

### Petit C.V.

Depuis 3 ans dans le département du Rhône, dans ma seizième année d'enseignement, j'ai principalement exercé dans le département de l'Ain dont je suis originaire. J'ai occupé par deux fois précédemment le poste de directrice dans ce département.

L'équipe enseignante dynamique ainsi que les personnes de la municipalité que j'ai pu rencontrer m'ont réservé un accueil chaleureux. Je les en remercie et souhaite à tous les élèves une excellente année scolaire.

Marion Villard

### Rentrée scolaire à l'école élémentaire d'Ampuis

**En ce 2 septembre 2019, jour de rentrée des classes, 154 élèves étaient présents, dont 4 enfants des forains de la vogue d'Ampuis.**

La septième classe ayant été conservée, les élèves sont répartis comme suit :

Mme PRADIER accueille 19 élèves de CP

Mme GINHOUX a une classe de 24 CE1

Mme ROUARD a un cours double, 6 CE1 et 16 CE2, soit 22 élèves

Mme PAOLINI a également un cours double, 13 CE2 et 8 CM2, 21 élèves

Mme DURIEUX a les CM1, au nombre de 24

Mme GERENTE a une classe de 22 CM2

et Mme VILLARD, nouvelle directrice de l'école, a en charge la classe de CP-CE1, 7 CP et 12 CE1, soit 19 élèves.

## Ecole maternelle

**L'école maternelle compte cette année 73 élèves répartis sur 3 classes.**

- Corinne Bouvant en PS /MS/GS + direction
- Virginie Gaona en PS/MS/GS
- Christine Maury en PS/MS/GS



Les ATSEM sont Jocelyne Lafoy, Cécilia Vincent (remplaçante de Julie Téna partie sur un poste plus proche de son domicile), et Nathalie Braillon (remplaçante de Lydie Chomard, en congé maternité)...

**Le projet d'école s'articule toujours autour de 3 axes :** la cohésion d'équipe, le vivre ensemble (projet jardinage et aménagement de la cour) et la culture artistique, cette année axée plus particulièrement sur les sons.

#### D'anciens projets sont toujours d'actualité :

- Le décroïsonnement (travail en petits groupes avec les grands l'après-midi)
- L'activité aquatique pour les grands en Mai et Juin

Des spectacles et sorties seront également proposés tout au long de l'année.

Les enseignantes remercient, pour leur soutien financier, la municipalité et l'association Ampuis Mozaïk.

# Manifestations

## Première réussie pour la séance du Ciné Été

Mardi 6 août dernier, dans le cadre du Ciné Été de Vienne Condrieu Agglomération, la projection du film « Qu'est-ce qu'on a encore fait au Bon Dieu ? », initialement prévue sur la place des Anciens Combattants en plein air, s'est déroulée à l'intérieur de la salle polyvalente. La raison de ce repli est due à la météo capricieuse qui a joué les trouble-fêtes ce soir-là. Malgré tout, les cinéphiles n'ont pas été découragés par la pluie et étaient bien décidés à ne pas manquer la séance.

Céline BRACOUUD et son équipe ont installé l'écran et le matériel cinématographique. Des élus municipaux ont mis en place les chaises pour le public et ont assuré le rangement à la fin de la séance.

Lydia MOSLI, référente Ciné Été et représentante du Bureau Information Jeunesse, a comptabilisé 258 spectateurs.

Le film a tenu toutes ses promesses avec beaucoup d'éclats de rire et d'applaudissements. Les spectateurs sont repartis satisfaits de leur soirée.

**Rendez-vous l'été prochain avec un ciel rempli d'étoiles pour profiter pleinement d'une séance en plein air et on espère dépasser la barre des 300 spectateurs !**



## Vogue des conscrits 2001

Aujourd'hui, les conscrits de la classe 2001 vous remercient toutes et tous, vous qui nous avez suivis, aidés, épaulés, conseillés et peut-être même supportés ! Notre année est finie et nous sommes partagés entre joie, nostalgie et tristesse. Vous nous avez permis de réaliser une année formidable grâce à votre présence aux matinées, votre grain de folie lors des bals et votre bonne humeur communicative tout au long de la vogue qui nous a fait chaud au cœur !

Ces cinq jours ont été simplement merveilleux, nous sommes remplis de souvenirs de notre vogue. Nous ne vous remercierons jamais assez de nous avoir fait partager ce vrai esprit ampusait qui rassemble notre beau village !

Le lancement de la tournée des brioches a été un des temps forts de notre vogue, mais loin d'être le seul, l'arrivée au port des chars, la joute des conscrits (et ce n'est pas si facile !) et la tomme daubée qui nous a fait tous nous retrouver autour d'un repas traditionnel ampusait. Mais le plus émouvant fut l'enterrement de notre vogue ce mardi soir qui restera dans notre mémoire et, symboliquement, dans notre cercueil. Merci de nous avoir ouvert vos maisons lors de la tournée des brioches !

Malheureusement, il faut une fin à tout et c'est le cœur léger que nous laissons la place à la classe des conscrits 2002. Nous espérons qu'ils en profiteront autant que nous. Ils ont déjà assuré la relève avec leur premier lavage auto le dimanche 15 septembre ! Ils sont presque aussi géniaux que nous !





# Manifestations



## Fête des Lumières

Certaines dates sont incontournables, et certaines manifestations deviennent évidentes car elles sont génératrices de sourires, de rires et d'émerveillement.

L'équipe municipale vous attend donc le vendredi 6 décembre à 18h00 pour la Fête des Lumières.

Venez nombreux !

## Distribution des colis de Noël



La Municipalité, par le biais du Centre Communal d'Action Sociale, est soucieuse du bien-être des aînés de la Commune. Après le repas de printemps, moment de convivialité et d'échanges avec l'équipe municipale, le CCAS clôture l'année avec la distribution des colis de Noël, qui aura lieu, cette année, durant **la semaine du 16 au 20 décembre**.

Si vous êtes domiciliés sur la Commune, âgés de 70 ans ou plus, pensez à vous inscrire auprès de la Mairie.

## Manifestations à venir...

### OCTOBRE

- 6** **Matinée conscrits**  
Salle des fêtes
- 12** **Pressailles**  
Costos Rotis - Salle des fêtes
- 19** **Bal des conscrits**  
Salle des fêtes
- 20** **Journée Jeux**  
Ampuis Mozaïk - Salle polyvalente

### NOVEMBRE

- 3** **Matinée saucisses frites**  
Ecole de rugby - Salle des fêtes
- 9** **Conférence**  
Ponta Pontès - Salle des fêtes
- 11** **Cérémonie du 11 novembre**  
Salle hexagonale
- 11** **Concours de belote**  
Basket - Salle des fêtes
- 17** **Matinée sportive**  
Ampuis Mozaïk - Salle des fêtes
- 22** **Soirée Zumba**  
Ampuis Mozaïk - Salle des fêtes
- 23** **Repas dansant**  
La Valserine - Salle des fêtes
- 29** **Concert la Valserine**  
Salle des fêtes

### DECEMBRE

- 1** **Marché de Noël**  
Saint Vincent - Vérenay
- 1** **Marché de Noël**  
Ampuis Mozaïk - Salle polyvalente
- 8** **Matinée moules frites**  
Basket - Salle des fêtes
- 14** **Bal des conscrits**  
Salle des fêtes
- 22** **Vente huitres**  
Costos Rôtis - Salle des fêtes







**La mairie est ouverte au public :**

Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 - et Mardi et Jeudi de 8h à 12h  
Tél. 04 74 56 04 10 / Fax 04 74 56 12 54 - email : [mairie@ampuis.com](mailto:mairie@ampuis.com) - [www.ampuis.fr](http://www.ampuis.fr)

Directeur de la publication : Gérard BANCHET - Coordinateur général : Christian BASTIN - Coordinatrice : Maryse FAURE  
Photos : Municipalité Ampuis - Conception graphique/impression : Imag'in création 69420 Ampuis - imprimé sur papier PEFC